

**RAPPORT DE LA MAIRESSE SUR LES FAITS SAILLANTS**  
**RELATIFS AU RAPPORT FINANCIER DE LA MUNICIPALITÉ**  
**DE MONT-SAINT-GRÉGOIRE POUR L'ANNÉE 2019**

**(article 176.2.2 du *Code municipal du Québec*)**

Conformément à la loi, ce rapport traite des faits saillants sur le rapport financier et le rapport du vérificateur de la Municipalité de Mont-Saint-Grégoire pour l'exercice financier se terminant au 31 décembre 2019.

Les états financiers 2019 ont été vérifiés par la firme Raymond Chabot Grant Thornton SENCRL.

Un excédent de 891 441 \$ a été réalisé en 2019. L'excédent non affecté s'élève maintenant à 1 136 475 \$. Un montant de 522 040 \$ a été affecté au budget 2020. Le montant disponible au fonds de roulement s'élève à 111 627 \$. Sur le total de 500 000 \$ constituant ce fonds, un montant de 388 373 \$ est affecté au paiement de la construction du nouveau Complexe municipal.

La Municipalité a investi un montant de 903 247 \$ en immobilisation. Les projets d'envergure qui ont été réalisés sont : la réfection de la rue Gilmore, la construction d'un terrain de tennis double et l'acquisition d'un module de jeux. La Municipalité a également vendu l'ancien bureau municipal pour un montant de 400 000 \$.

La dette de la Municipalité s'élève à 908 119 \$. De ce montant, le Gouvernement du Québec remboursera la somme de 305 300 \$.

Pour plus d'information, vous pouvez consulter le rapport financier consolidé ainsi que le sommaire de l'information financière consolidée sur le site Internet de la Municipalité, dans la section Finances.

Suzanne Boulais, mairesse  
Le 1er juin 2020